

## *Mieux vaut prévenir que guérir*

Un premier cas de coronavirus est confirmé en station sur la ligne 3. On aurait pu s'attendre à une prise en charge sérieuse et rigoureuse vis-à-vis des collègues ayant été en contact direct. Ce n'est pas le cas. Malgré la demande de confinement de l'ARS, la direction a sommé venir l'agent de venir travailler. Impensable, mais vrai. SOLIDAIRES est intervenu auprès de la direction pour que l'on respecte la décision de l'ARS. La direction doit augmenter significativement les moyens de prévention.

## *Premier cas d'infection en station et mauvaise prise en charge des agents*

Un agent de station en poste à Malesherbes a été infecté par le coronavirus. Ses collègues se sont inquiétés pour lui et ont appris qu'il était testé positif. Information confirmée. La direction n'a pas cru bon de prévenir les agents ayant travaillé avec lui. Du coup, l'un d'eux a pris le soin d'appeler l'Agence Régionale de la Santé (ARS au 0800 130 000). L'agence l'a convié à rester en confinement et de prévenir son employeur. **Contre toute attente, la direction lui ordonne de venir travailler à défaut d'arrêt de travail.**



Décidément, rien ne va dans la gestion de cette crise. **C'est simple, on applique la décision de l'ARS.** SOLIDAIRES est intervenu auprès de la direction pour que l'on respecte la demande de confinement pour le collègue et qu'un rappel soit fait auprès de l'encadrement de proximité. **La direction a rappelé l'agent, il a été invité à fermer sa session, à rentrer chez lui et la recette a été désinfectée.** Ce genre de situation ne doit plus se reproduire, la direction doit tenir informé l'ensemble des agents à chaque fois.

## *Il paraît que la sécurité n'a pas de prix, alors qu'est-ce qu'on attend ?!*

- ➔ Distribution de masque FFP2 avec les kits en double exemplaire ;
- ➔ Utilisation permanente des masques quand on est au contact du public ;
- ➔ Avant chaque changement de service, désinfecter systématiquement les recettes en station ;
- ➔ Toutes les cabines de conduite doivent être désinfectées à chaque course voie 1 et 2 ;
- ➔ Désinfecter l'ensemble des locaux (le virus peut rester 12h sur les surfaces métalliques).

Dans la situation actuelle alors que tout ferme autour de nous, on est en droit de se poser légitimement des questions. Que fait l'entreprise ? L'inquiétude des agents est grandissante dans tous les services. L'heure n'est plus à l'attente mais de passer à l'action. Confinement total ou droit de retrait en masse ?